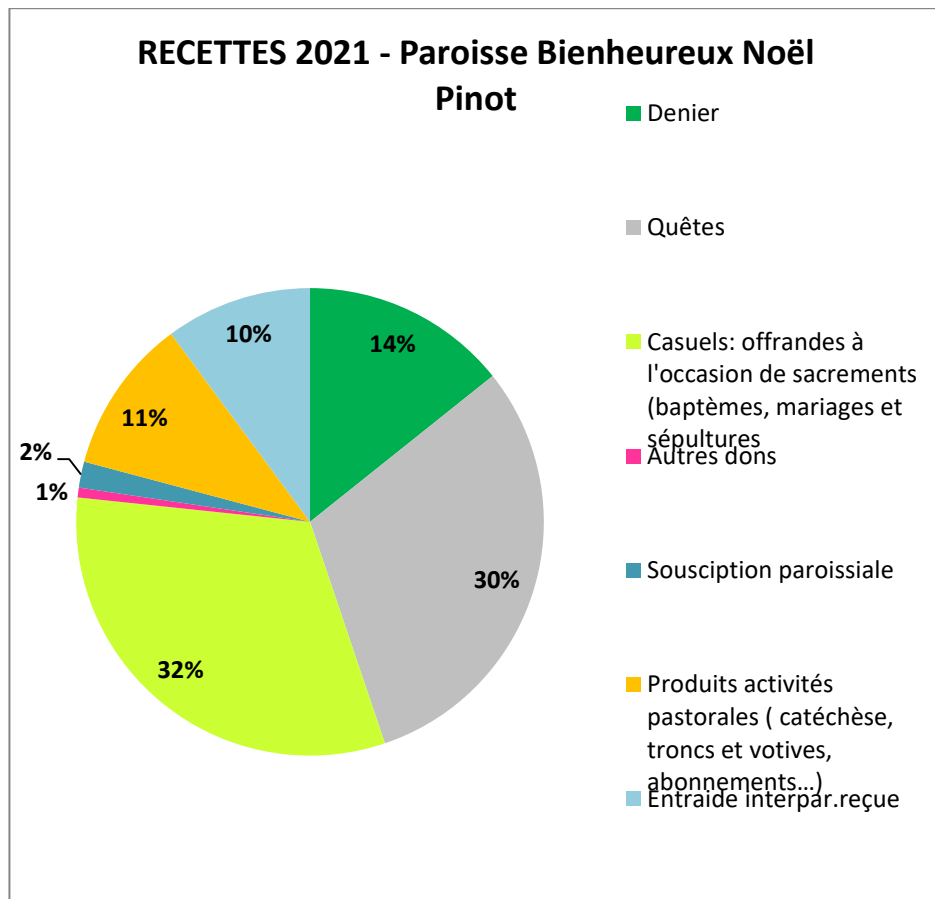


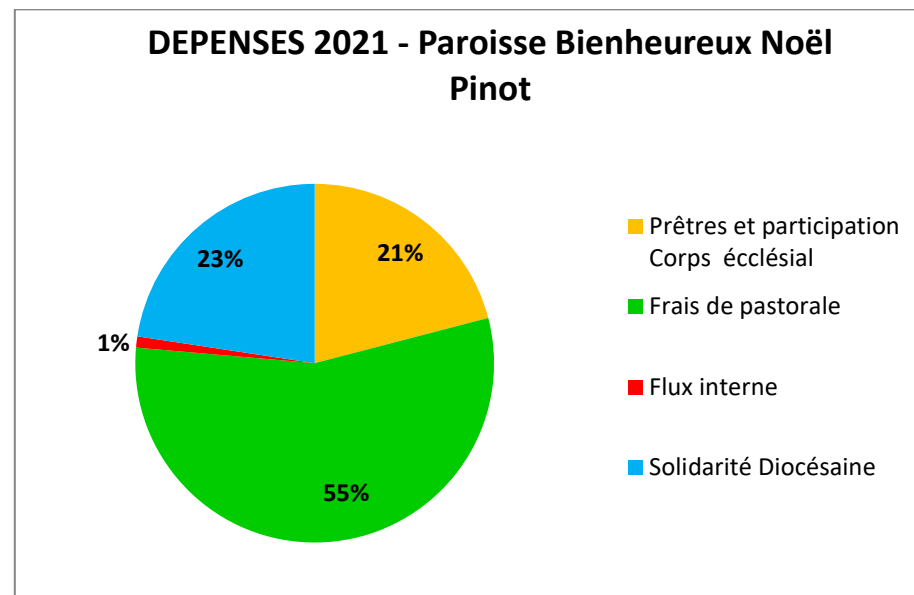
LE C.E.P. – Conseil Economique Paroissial- communique :

La mission du CEP est de gérer les questions économiques de la paroisse et tous les biens en se mettant au service de la mission de la paroisse. Après une année 2020 déficitaire (-32 000€), 2021 est une année excédentaire (+29 328.69€), grâce à une forte contribution de tous et à l'entraide diocésaine de 15 000 euros. Ce résultat permet d'envisager avec plus de sérénité les projets à venir.



Si on regarde plus en détails, les recettes proviennent principalement des quêtes dominicales et des casuels (offrandes versées à l'occasion de sacrement) en forte hausse en 2021. Encore, un grand merci pour votre générosité.

Les principales charges de fonctionnement de la paroisse sont : chauffage et électricité, entretien, achats divers et frais de pastorale...



Le budget prévisionnel 2022 nous permet d'envisager un équilibre malgré la hausse des dépenses énergétiques et l'augmentation du coût des achats divers.

La souscription paroissiale lancée en février 2022 va permettre à la paroisse d'avancer un peu plus dans la réalisation des divers projets en particulier la rénovation de la salle Saint Denis, l'amélioration de sonorisation des églises...

Vous pouvez consulter les comptes détaillés sur le site de la paroisse.

Les membres du C.E.P. sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Joseph Gourdon, secrétaire du C.E.P.

Marie-Luce Bernier, trésorière

Benoit Doubliez, responsable immobilier

Matthieu Poudat, comptable.